

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

A 20H30

Date de convocation : 04/07/2016

Présents : PROST Jacques, PINGET Monique, MARION Marie-Noëlle, ROBIN Joël, MALANDRE Madeleine, MALANDRE Sophie, GOUJON Roland, LADARRE Patrice, LOPEZ Arlette, FRELIH Jean-Marc, ROYER Sylvie, TELLEZ Jacqueline.

Absents excusés : Jean RAYMOND (procuration à Roland GOUJON), Michel MUGNERET et Francis SANCHEZ.

Secrétaire de séance : Sophie MALANDRE

Le Procès Verbal de la réunion du 23/05/2016 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal accepte l'ajout d'un point à l'ordre du jour : admission en non valeur.

Admission en non valeur

Vu la demande d'admission en non valeur du Trésorier de Genlis en date du 05/07/2016, concernant une dette de 2013, non recouvrable, référencée liste n°2198190531, (erreur facturation accueil de loisirs)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'admettre en non valeur le produit d'un montant total de 15 € correspondant à :
- Titre n°2013-75 de 15 €
- PRECISE que la somme nécessaire à cette régularisation est inscrite au budget 2016, compte 6541.

Groupement de commandes

La communauté de communes va lancer prochainement les marchés d'appel d'offres pour l'achat de fournitures de papier, pour les contrôles obligatoires (gaz, électricité, sécurité incendie ...) et les contrôles des aires de jeux et des équipements sportifs. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à ce groupement.

SICECO : modification de son périmètre

Suite à l'arrêté préfectoral portant projet d'extension de périmètre du SICECO, en date du 10 mai 2016, le conseil doit se prononcer sur cette modification. Approbation du conseil à l'unanimité.

SICECO : instauration d'une redevance pour occupation du domaine public par les chantiers provisoires d'électricité

Le Maire donne connaissance au conseil du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité et canalisations particulières d'énergie électrique.

Le Maire propose au conseil d'instaurer ladite redevance pour occupation provisoire du domaine public et d'en fixer le montant au taux maximum de 0.35 € par mètre de canalisation, prévu au décret visé ci-dessus.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Base d'imposition de la taxe d'habitation

Le maire rappelle que la base d'imposition de la taxe d'habitation des habitations principales est diminuée d'un **abattement obligatoire pour charges de famille**. Elle peut également être diminuée **d'abattements facultatifs** à la base. Ces abattements sont calculés en pourcentage de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

Le maire propose de revoir les abattements facultatifs existants pour tenir compte des nouvelles contraintes budgétaires imposées par l'Etat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix POUR et 1 contre :

- **Décide** de modifier le taux de l'abattement général à la base antérieurement institué.
- **Fixe** le taux de l'abattement à 8%.
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Forêt communale : destination des coupes de bois pour 2017

Parcelle 27 : exploitation des affouages hiver 2017/2018 et vente des futaies en 2018.

Nouveau rythme scolaire :

Par délibération n°38-2014 du 7 juin 2014, le conseil avait décidé l'organisation des T.A.P. (Temps d'Animation Péri-Educatifs) de la façon suivante :

3 heures le mardi après-midi (13h30-16h30) pour les enfants de classe maternelle et 3 heures le jeudi après-midi (13h30-16h30) pour les enfants de classe élémentaire.

De nouveaux horaires sont soumis au vote du conseil municipal selon les propositions des derniers conseils d'école, à savoir : organisation des T.A.P. le jeudi après-midi tant pour les maternelles que pour les primaires. Le conseil municipal, à 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, approuve cette nouvelle organisation.

Commission fleurissement et embellissement : formée par délibération n°20-2014 du 11 avril 2014 de trois membres du conseil (Sophie MALANDRE, Roland GOUJON et Joël ROBIN). Le conseil prend connaissance du remplacement de Sophie MALANDRE par Roland GOUJON à la vice-présidence de cette commission.

Point sur les travaux au cimetière : les cavurnes ont été installées, le colombarium également depuis le 8 juillet. En dédommagement du retard de livraison, le prestataire offre deux bancs en granit pour le cimetière.

Point sur les travaux d'assainissement : les travaux se sont correctement déroulés mais ont été retardés par les intempéries.

Travaux RD 24 et rond point : les travaux, dirigés par les services départementaux, devraient débuter en octobre. La commune a reçu un avis d'attribution de subvention au titre du PSV 2016 (Programme de Soutien à la Voirie) au taux de 30% pour un plafond de travaux de 38 995.84€ HT, soit une subvention maximum de 11 698.75 € + subvention au titre des amendes de police = 4 885.04 €.

Point sur les travaux du complexe sportif de plein air : les travaux de réfection des terrains de tennis et handball + clôture du terrain de handball, décidés par délibération du 6 juillet 2015, sont presque terminés.

Point sur les travaux de réfection des vestiaires sportifs : suite aux intempéries de juin, des travaux supplémentaires ont dû être demandés pour un montant total de 1 480.00 € HT.

Communauté de communes : transferts de compétences à venir et réflexion sur la Fiscalité Professionnelle Unique.

QUESTIONS DIVERSES

Festivités du 14 Juillet :

- 18h : cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un apéritif.
- 19h30 : repas et bal populaire
- 22h : retraite aux flambeaux suivie des feux d'artifices vers 22h45.

ECOLES : point sur l'avancement du projet de réfection et sur les effectifs de la prochaine rentrée avec une ouverture de classe maternelle. A dater de 2017, les inscriptions seront prises en mairie.

Travaux de marquage au sol : le devis présenté est accepté, avec priorité aux marquages situés autour de la place de l'église.

P.L.U. : une étude est en cours pour une évolution.

Radar pédagogique : installation d'un radar pédagogique à titre expérimental, rue du Bourg, du 6 au 9 septembre afin de vérifier la vitesse et le trafic journalier.

Le Petit Baillou : bulletin de juin et préparation de celui de décembre.

Voyage à l'Assemblée Nationale : pour le conseil jeunes de Longchamp en association avec le conseil jeunes de Longvic.

Semaine internationale du cyclotourisme : passage à Longchamp 1^{ère} semaine d'août.

Vieux pont sur l'Arnison : travaux en perspective.

Activités d'été : le centre social de la ComCom organise durant tout l'été des activités pour tous à la Maison des Sociétés (danse, jeux). Un petit bulletin d'information avec détail et horaires a été distribué dans toutes les boîtes à lettres.

Compost à la salle des fêtes : l'expérimentation menée avec la cantine scolaire fonctionne parfaitement, peut-être faudra-t-il l'étendre progressivement aux associations et aux particuliers utilisateurs de la salle des fêtes. La commission Jeunesse et Vie Associative va travailler sur ce dossier.

Tournoi régional de pétanque : les 27 et 28 août sur la Place du Château sans utilisation de la salle des fêtes.

Petit déjeuner des Présidents d'associations : samedi 8 octobre 2016 pour préparer le calendrier de réservation de la salle des fêtes.

Activité Zumba à la salle des fêtes : les cours devraient reprendre en septembre en liaison avec une association de Genlis, une convention serait à établir.

Planning des vacances